
Covid-19 : création d'un Conseil de défense économique local

La Métropole Rouen Normandie crée dès le 15 octobre 2020 un Conseil de défense économique local pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie liée au Covid-19.

A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels. Alors que le Président de la République annonce que la métropole de Rouen fait partie des 8 territoires où un [couvre-feu \(21h-6h\)](#), Nicolas Mayer-Rossignol crée dès le 15 octobre 2020 un Conseil de défense économique local : une 'task force' réunissant les représentants des acteurs économiques (industrie, commerce, artisanat, tourisme, hôtellerie, événementiel, culture, sport, agriculture...), les représentants de tous les groupes politiques métropolitains sans exclusive, ainsi que les représentants des collectivités locales (Région, Département), les parlementaires et l'Etat.

Ce Conseil de défense économique se réunira en visioconférence dès vendredi et de façon hebdomadaire, pour :

- faire le point sur la situation sanitaire, économique et sociale
- partager et co-construire, de façon agile et pragmatique, les mesures les plus utiles à notre activité économique locale et à nos emplois.

La première réunion du Conseil de défense économique local a lieu vendredi 16 octobre.

D'ores et déjà la Métropole Rouen Normandie travaille à des [mesures d'urgence](#) en direction des entreprises et des associations les plus gravement touchées, ainsi que pour faciliter le télétravail dans nos PME.

Image

[View PDF](#)